

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT  
ALC/FL

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

### OBJET : Kerlavret - classement d'un chemin

---

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Par délibération du 24 mai 2007, le Conseil Municipal a décidé de lancer l'enquête de classement du chemin cadastré EI n°15.

L'enquête publique s'est déroulée du 23 août au 6 septembre 2007. Les riverains et propriétaires de la parcelle EI n°15 ont demandé pendant l'enquête publique que la totalité de la parcelle ne soit pas classée dans le domaine public communal. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sous réserve que la partie Sud reste propriété des indivisaires.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le principe de classement dans le domaine public communal d'une partie du chemin cadastré EI n°15.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- DECIDE du classement dans le domaine communal de partie de la parcelle EI n°15 telle que figurant sur le plan annexé à la présente ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ